



DESCRIPTION DE CONCOURS

# **Aménagement paysager**

NIVEAU POSTSECONDAIRE

## Table des matières

|                                                                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES .....</b> | <b>2</b>  |
| <b>2 INTRODUCTION .....</b>                                                                                   | <b>2</b>  |
| <b>3 DESCRIPTION DU CONCOURS .....</b>                                                                        | <b>3</b>  |
| <b>4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE .....</b>                                                      | <b>4</b>  |
| <b>5 SANTÉ ET SÉCURITÉ .....</b>                                                                              | <b>7</b>  |
| <b>6 ÉVALUATION.....</b>                                                                                      | <b>8</b>  |
| <b>7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS .....</b>                                                                 | <b>8</b>  |
| <b>8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>                                                                 | <b>10</b> |
| <b>9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL .....</b>                                                           | <b>10</b> |

## **1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES**

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Ces Compétences pour réussir sont indiquées dans la section 2.4 et/ou 3.2 (à terminer par SCC) de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et les documents connexes.

## **2 INTRODUCTION**

### **2.1 Description du domaine et des emplois connexes**

[https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill\\_area/amenagement-paysager/](https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/amenagement-paysager/)

### **2.2 But de l'épreuve**

Évaluer les compétences des futurs horticulteurs et horticultrices paysagistes en matière de conception, de construction et d'aménagement à l'aide de matériaux inertes et des végétaux.

## 2.3 Durée du concours

12 heures de travaux de construction

## 2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Lire des plans<sup>5</sup>
- Mettre à l'échelle les mesures et établir les dimensions avec précision sur le site et utiliser des techniques de mesure verticale.<sup>1</sup>
- Le travail d'équipe est essentiel.<sup>3</sup>
- Les concurrents et les concurrentes peuvent aussi tailler, façonner et installer des matériaux naturels et fabriqués, tel que des pierres, des pavés de béton ainsi que des matériaux de bois, pour construire des murs, des treillis, des clôtures, des patios, des passages piétonniers et des marches.<sup>7</sup>
- D'autres compétences seront évaluées : couper, épandre et niveler des agrégats et des milieux de culture (substrats), planter des arbres, des arbustes, des fleurs annuelles et des vivaces ou du gazon en plaque, et divers autres éléments.<sup>7</sup>

*Compétences pour réussir – <sup>1</sup>Calcul, <sup>2</sup>Communication, <sup>3</sup>Collaboration, <sup>5</sup>Lecture, <sup>7</sup>Résolution de problèmes*

## 3 DESCRIPTION DU CONCOURS

### 3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

| DOCUMENT         | DATE DE DISTRIBUTION |
|------------------|----------------------|
| Projet d'épreuve | Décembre 2025        |

### 3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Éléments qui seront inclus dans les plans de construction ○

Pavés

- Pierre naturelle
- Murs ou murets de soutènement ○ Constructions en bois
- Élément d'ornement (avec eau ou éclairage, ou les deux) ○

Plantation – arbres, arbustes, plantes vivaces et plantes annuelles

Les activités de plantation et de disposition de pavés sont des éléments obligatoires. Les végétaux à planter devront occuper au moins 30 % de la surface totale de l'aire à créer. Toute combinaison des 6 éléments énumérés ci-dessus pourrait être choisie pour le projet d'épreuve.

#### **4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE**

##### **4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada**

###### Description de l'aire de travail

Chaque équipe disposera d'une aire de travail et d'une aire d'entreposage. L'aire de construction aura un repère de nivellement clairement établi à partir duquel seront faites les mesures verticales.

L'aire de construction de chaque équipe aura été préalablement remblayée et compactée avec des matériaux granulaires et/ou du substrat, jusqu'à concurrence, dans la mesure du possible, des 100 derniers millimètres du niveau final exigé.

Chaque équipe disposera d'un accès équitable à son aire de travail.

- Scie à béton sans poussière, avec lame et table ou scie à béton humide avec lame et table
- Scie coulissante de 12 po à onglets mixtes, avec lame et table
- Scie circulaire de 7,25 po (20 V), avec lame
- Visseuse à percussion (20 V)
- Embouts pour visseuses à percussion
- Perceuse sans fil (20 V)
- Niveau de menuisier de 48 po
- Équerre de menuisier de 18 x 24 po
- Ponceuse à main orbitale et disques de ponçage
- Laser rotatif ou fixe (Partager avec les autres équipes)
- Récepteur
- Tige d'inclinaison pour niveau laser – métrique
- Couteau tout usage et lames de rechange
- Pelles, râteliers et autres outils manuels
- Brouettes
- Seaux de 5 gallons
- Tuyau d'arrosage, buse et obturateur

**LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.**

##### **4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes**

- Maillet en caoutchouc ou maillet sans rebond – 2 par équipe

- Masse de 3 ou 4 livres – 2 par équipe
- Marteau de maçon, pour maçonnerie de pierre – 2 par équipe
- Maillet de menuisier, pied-de-biche droit – 2 par équipe
- Ciseaux à bois et à pierre, divers – 6 par équipe
- Scie égoïne – 2 par équipe
- Équerre combinée/équerre triangulaire de 12-16 pouces – 2 par équipe

#### Cordeau à craie

- Outils de marquage – 10 par équipe
- Corde de maçonnerie, rouleau de 50 pieds – 2 par équipe
- Niveau torpille – 2 par équipe
- Niveau de menuisier de 2 pieds – 2 par équipe
- Niveau pour poteau
- Niveau de cordeau – 2 par équipe
- Serres à bois (6 po et 10 po)
- Rubans à mesurer de 7,65 mètres (25 pieds), mesures métriques et impériales – 2 par équipe
- Papier abrasif avec bloc ou support – 6 feuilles par équipe
- Truelle de maçon – 2 par équipe
- Assortiment de mèches
- Assortiment d'embouts de tournevis
- Brosse à main
- Cisaille/pince à dénuder
- Scie d'élagage, cisailles d'élagage, 2 paires de sécateurs à main
- Calculatrice portable — les téléphones cellulaires sont interdits.

**Remarque :** Tout outil qui ne figure pas dans cette liste doit être approuvé par le Comité technique national (CTN). Une demande écrite à ce sujet (qui peut être soumise par courriel) doit être envoyée au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins 1 mois avant la date de début des Olympiades. Il n'est pas nécessaire d'apporter tous les outils énumérés. Chaque équipe peut décider des outils qu'elle juge lui seront utiles pour réaliser le projet.

#### 4.2.1 Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1,25 mètre<sup>3</sup>. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

#### 4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Pantalon de travail intégral.
- Chemise de travail à manches courtes.
- Les chemises à manches longues sont conseillées pour le coupage.

- Les débardeurs et les chemises sans manches sont interdits.  
Les vêtements amples sont interdits (par ex., chandail à capuchon avec cordon).
- Le port de bijoux flottants et de bagues est interdit.
- Les cheveux longs doivent être attachés.

**Remarque :** L'aire du concours pour les Olympiades 2026 pourrait se trouver à l'extérieur. Préparez-vous en fonction de toutes les conditions météorologiques et habillez-vous en conséquence.

## **5 SANTÉ ET SÉCURITÉ**

### **5.1 Programme de sécurité**

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

#### **5.1.1 Guide de sécurité**

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

#### **5.1.2 Atelier sur la sécurité**

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

### **5.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada**

- S/O

### **5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes**

- Lunettes de sécurité – à porter en tout temps
- Gilet ou bandes de sécurité haute visibilité – à porter en tout temps
- Protection de l'ouïe (bouchon d'oreille ou casque anti-bruit) – à porter en tout temps

- Genouillères – à porter en position agenouillée
- Chaussures approuvées CSA (couvrant la cheville) – à porter en tout temps
- Masque antipoussières/respirateur N100 ou P100 – à porter durant la coupe des matériaux et la manipulation de matières particulaires générant de la poussière
- Des gants de travail pour la manipulation des produits de béton préfabriqué, des pierres et du bois
- Casque de sécurité (pour la construction d'un élément surélevé)
- Crème solaire, bouteille d'eau, collation

**Remarque :** Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

## 6 ÉVALUATION

### 6.1 Répartition des points

**Remarque :** La liste suivante pourrait être modifiée.

| TÂCHES                                   | /100 |
|------------------------------------------|------|
| Mesures horizontales (A)                 | 15   |
| Déroulement du travail (B)               | 15   |
| Mesures verticales (C)                   | 15   |
| Aménagement des espaces verts (D)        | 15   |
| Construction des éléments inertes (E)    | 15   |
| Autres éléments (bois, pierre, etc.) (F) | 15   |
| Apparence globale (G)                    | 10   |

## 7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

| SUJET                                                                                                 | RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Assemblage des éléments                                                                               | Tout assemblage d'éléments du concours doit avoir lieu à l'intérieur de l'aire de construction du concurrent ou de la concurrente.                                                                                                                                        |
| Utilisation de la technologie — ordinateurs portables, tablettes et téléphones cellulaires personnels | L'utilisation d'un téléphone cellulaire, d'un ordinateur portable ou d'une tablette est interdite durant le concours. Les appareils électroniques seront collectés avant le concours et remis aux concurrents et aux concurrentes à la fin de chaque journée de concours. |

|                        |                                                                                                                                                                                                       |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Matériel et équipement | Pour des raisons de sécurité, le déplacement des matériaux et de la machinerie (chariots élévateurs, chargeur, excavatrice), vers et depuis l'aire du concours, sera assuré par les membres du Comité |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

|                                                              |                                                              |
|--------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
|                                                              | technique national.                                          |
| Exigences relatives au masque protecteur contre la poussière | Toute découpe de matériaux requiert l'utilisation du masque. |

## 8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

### 8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

### 8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : L'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour les volets de « A » à « F » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « A » sera déclarée gagnante.
- Étape 3: Si l'égalité persiste, l'équipe ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « B » sera déclarée gagnante.

### 8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

### 8.4 Règlements des concours

Se reporter à l'intégralité des Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

## 9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

| ORGANISME MEMBRE     | NOM                              |
|----------------------|----------------------------------|
| Nouveau-Brunswick    | James Swindell                   |
| Québec               | Alain Harvey – Président adjoint |
| Manitoba             | Kayla Wieler                     |
| Colombie-Britannique | Victor Kulla – Président         |
| Ontario              | Terry Childs                     |

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Olga Malvine Rwemera ([olgamr@skillscanada.com](mailto:olgamr@skillscanada.com)) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.